

Commune de MONTMEYRAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D171211-10

L'an deux mille dix-sept, le 11 décembre, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2017

Présents : Bernard BRUNET, Eveline DAVIN, Annabelle DUPRET, Séverine GERVY, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Hervé HODCENT, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Pierre LOUETTE, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL

Excusés : Xavier CHOVIN (procuration à B. BRUNET), Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX (procuration à Isabelle VATANT), Lucette NURIT (procuration à E. DAVIN)

Secrétaire de séance : Jean-Paul HENOCQ

OBJET : Vote d'une subvention exceptionnelle

Vu l'instruction budgétaire M14,
Vu le budget 2017 de la commune,

Considérant que la commune a budgétisé une subvention exceptionnelle de 3500 euros dans le cadre de l'édition d'un livre sur Montmeyran,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- ✓ décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3500 € à l'association Mémoire de la Drôme,
- ✓ dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2017

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	16
Conseillers-ères représenté-e-s	3
Ayant voté pour	19
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e	0

Pour extrait conforme

Fait à MONTMEYRAN, le 12 décembre 2017

Le Maire,